



# DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Projet UGI'RING – La Léchère (73)

*Pièce n°0 : Composition du dossier*

décembre 2023

## Composition du dossier accompagnant la demande d'autorisation environnementale

Pièce	Intitulé
<b>Pièce 0</b>	Composition du dossier accompagnant la demande d'autorisation environnementale Grille de correspondance entre le dossier et le formulaire CERFA n°15964*03
<b>Pièce 1</b>	Note de présentation non technique du projet
<b>Pièce 2</b>	Présentation administrative et technique du projet
<b>Pièce 3</b>	Capacités techniques et financières
<b>Pièce 4</b>	Étude d'impact sur l'environnement
<b>Pièce 4bis</b>	Évaluation des risques sanitaires
<b>Pièce 5</b>	Résumé non technique de l'étude d'impact
<b>Pièce 6</b>	Annexes de l'étude d'impact
<b>Pièce 7</b>	Étude de dangers
<b>Pièce 7bis</b>	Demande de servitudes d'utilité publique
<b>Pièce 8</b>	Directive IED – Meilleures Techniques Disponibles
<b>Pièce 9</b>	Directive IED – Rapport de base
<b>Pièce 10</b>	Compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels des activités relevant du régime d'enregistrement
<b>Pièce 11</b>	Plans

## 1. INTERVENANTS

Cette demande d'autorisation environnementale concerne la mise en exploitation d'un site de valorisation de coproduits industriels pour la production de ferro-alliages, sur la commune de La Léchère, en Savoie (73), au droit de l'ancienne usine FERROPEM. Le projet est porté par la société UGI'RING.

<b>Porteur de projet</b>		UGI'RING Avenue Paul Girod 73400 Ugine <a href="https://www.ugitech.com/fr/home">https://www.ugitech.com/fr/home</a>
<b>Consultant environnement</b>		EODD Ingénieurs Conseils Centre Léon Blum 171/173 rue Léon Blum 69100 Villeurbanne <a href="http://www.eodd.fr">www.eodd.fr</a>

## 2. DÉCOUPAGE DU DOSSIER

Ce dossier de demande d'autorisation environnementale est découpé en plusieurs pièces.

N°	Intitulé de la pièce	Contenu de la pièce
Pièce n°1	<b>Note de présentation non technique</b>	Pièce destinée à faciliter la prise de connaissance par le public des informations spécifiques du projet.
Pièce n°2	<b>Présentation administrative et technique du projet</b>	Pièce destinée à présenter techniquement le projet (détail des activités et du fonctionnement des installations) ainsi que son positionnement administratif et réglementaire (statut ICPE, IOTA, ...).
Pièce n°3	<b>Capacités techniques et financières</b>	Pièce destinée à présenter les capacités techniques et financières du pétitionnaire, lui permettant de conduire son projet dans le respect des réglementations en vigueur, au début, en cours d'exploitation ou en fin de vie de son projet.
Pièce n°4	<b>Étude d'impact sur l'environnement</b>	Pièce destinée principalement à dresser l'état initial de l'environnement du site et présenter les incidences prévisibles du projet sur l'environnement et les riverains, en mode de fonctionnement normal, ainsi que les mesures mises en place pour éviter, réduire, voire compenser ces impacts.
Pièce n°4bis	<b>Évaluation des risques sanitaires</b>	Pièce destinée à évaluer les risques potentiels du projet sur la santé publique.
Pièce n°5	<b>Résumé non technique de l'étude d'impact</b>	Pièce destinée à synthétiser et à faciliter la prise de connaissance par le public de l'étude d'impact.
Pièce n°6	<b>Annexes de l'étude d'impact</b>	Pièce regroupant les annexes de l'étude d'impact.
Pièce n°7	<b>Étude de dangers</b>	Pièce destinée à présenter les incidences prévisibles des installations du projet sur leur environnement, en mode de fonctionnement anormal (en cas d'accident : déversement accidentel, incendie, explosion), ainsi que les mesures de maîtrise des risques. Pièce comprenant également le résumé non technique de l'étude de dangers et ses annexes.
Pièce n°7bis	<b>Demande de servitudes d'utilité publique</b>	Pièce destinée à proposer des servitudes d'utilité publique liées à l'implantation du projet.
Pièce n°8	<b>Directive IED – Analyse des MTD</b>	Pièce destinée à positionner le projet vis-à-vis des Meilleures Techniques Disponibles (MTD) (liée à la Directive IED).
Pièce n°9	<b>Directive IED – Rapport de base</b>	Pièce destinée à présenter l'état initial de la qualité du sous-sol (liée à la Directive IED).
Pièce n°10	<b>Plans réglementaires</b>	Pièce regroupant les plans réglementaires du projet (plan masse au 500 <sup>e</sup> et plan de situation au 25000 <sup>e</sup> ).
Pièce n°11	<b>Comparaison aux arrêtés ministériels d'enregistrement</b>	Pièce destinée à analyser la compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels de prescriptions générales relevant du régime de l'enregistrement ICPE.

### 3. CORRESPONDANCE AVEC LE CERFA N°15964\*03

Éléments demandés au CERFA n°15964*03	Où trouver les éléments dans le dossier ?
---------------------------------------	---

<b>Informations relatives à la demande d'autorisation</b>	
Procédures concernées par l'autorisation environnementale sollicitée	Pièce n°2 En synthèse, procédures concernées par la présente demande d'autorisation environnementale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• ICPE autorisation</li> <li>• ICPE enregistrement</li> <li>• ICPE déclaration</li> <li>• IOTA déclaration</li> </ul>
Informations générales sur le projet	Pièce n°2
Identification du demandeur	Pièce n°2
Informations obligatoires sur le projet	Pièce n°2, Pièce n°4 et Pièce n°7

<b>Pièces à joindre pour tous les dossiers</b>		
PJ n°1	Plan de situation au 1/25000 <sup>e</sup>	Pièce n°11
PJ n°2	Éléments graphiques utiles à la compréhension des pièces du dossier	Pièce n°11 + Ensemble des pièces accompagnant la demande
PJ n°3	Justificatif de maîtrise foncière	Pièce n°2
PJ n°4	Étude d'impact	Pièce n°4, accompagnée de la Pièce n°4bis (évaluation des risques sanitaires), de la Pièce n°5 (résumé non technique) et de la Pièce n°6 (annexes)
PJ n°5	Étude d'incidence	<i>Non concerné</i>
PJ n°6	Décision de l'examen au cas par cas	<i>Non concerné</i>
PJ n°7	Note de présentation non technique	Pièce n°1
PJ n°8	Proposition de prescriptions (facultatif)	<i>Non concerné</i>

<b>Volet 1 – Loi sur l'Eau et les milieux aquatiques</b>		
PJ n°9 à 13	Assainissement collectif ou non collectif	<i>Non concerné</i>
PJ n°14 à 18	Barrage	<i>Non concerné</i>
PJ n°19 à 24	Système d'endiguement	<i>Non concerné</i>
PJ n°25 à 28	Plan gestion cours d'eau	<i>Non concerné</i>
PJ n°29 à 33	Installations utilisant l'énergie hydraulique	<i>Non concerné</i>
PJ n°34	Prélèvements d'eau pour l'irrigation	<i>Non concerné</i>
PJ n°35 à 43	Projet Déclaré d'Intérêt Général au titre de la « Loi sur l'Eau »	<i>Non concerné</i>
PJ n°44 à 45	Épandage de boues	<i>Non concerné</i>

Éléments demandés au CERFA n°15964*03	Où trouver les éléments dans le dossier ?
---------------------------------------	---

### Volet 2 – Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

<i>Pièces à joindre pour tous les dossiers ICPE</i>		
PJ n°46	Description des procédés de fabrication, des matières mises en œuvre, ...	Pièce n°2
PJ n°47	Description des capacités techniques et financières	Pièce n°3
PJ n°48	Plan d'ensemble au 1/200 <sup>e</sup> (dérogation d'échelle possible)	Pièce n°11 (échelle 1/500 <sup>e</sup> )
PJ n°49	Étude de dangers	Pièce n°7
<i>Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet</i>		
PJ n°50	Demande d'établissement de servitudes d'utilité publique	Pièce n°7bis
PJ n°51	Origine géographique prévue des déchets	Pièce n°2 et Pièce n°4
PJ n°52	Compatibilité avec les documents cadres relatifs aux déchets	Pièce n°4 et Pièce n°6
PJ n°53 à 56	Éléments relatifs aux installations soumises à quotas de Gaz à Effet de Serre	<i>Non concerné</i>
PJ n°57 à 59	Justifications des Meilleures Techniques Disponibles et de la rubrique IED principale et Rapport de Base	Pièce n°8 (meilleures techniques disponibles) et Pièce n°9 (rapport de base)
PJ n°60	Montant des garanties financières	Pièce n°2
PJ n°61	État de pollution des sols dans le cadre d'une modification substantielle	<i>Non concerné</i>
PJ n°62	Avis du propriétaire sur la remise en état	Pièce n°2
PJ n°63	Avis du Maire sur la remise en état	Pièce n°2
PJ n°64 à 67	Éléments demandés pour les éoliennes	<i>Non concerné</i>
PJ n°68	Montant des garanties financières	Pièce n°2
PJ n°69	Projet nécessitant une mise en compatibilité des documents d'urbanisme	<i>Non concerné</i>
PJ n°70	Plan de gestion des déchets d'extraction	<i>Non concerné</i>
PJ n°71 à 72	Éléments demandés pour les installations de production d'énergie supérieure 20 MW	<i>Non concerné</i>
PJ n°73 à 76	Éléments demandés pour les carrières de gypse	<i>Non concerné</i>
PJ n°77	Installation de tri mécano-biologique	<i>Non concerné</i>
PJ n°78	Essais d'injection et de soutirage en formation géologique	<i>Non concerné</i>

### Volet 2bis – Enregistrement

PJ n°79	Analyse de la compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels des activités relevant du régime d'enregistrement	Pièce n°10
---------	--	------------

Éléments demandés au CERFA n°15964*03	Où trouver les éléments dans le dossier ?
<b>Volet 3 – Autorisation au titre des travaux miniers</b>	
PJ n°80 à 95	Non concerné
<b>Volet 4 – Modification d'une réserve naturelle</b>	
PJ n°96	Non concerné
<b>Volet 5 – Modification d'un site classé</b>	
PJ n°97 à 105	Non concerné
<b>Volet 6 – Dérogation « Espèces et habitats protégés »</b>	
PJ n°106 à 113	Non concerné
<b>Volet 7 – Dossier agrément OGM</b>	
PJ n°114 à 120	Non concerné
<b>Volet 8 – Dossier agrément déchets</b>	
PJ n°121	Non concerné
<b>Volet 9 – Dossier énergie</b>	
PJ n°122	Non concerné
<b>Volet 10 – Autorisation de défrichement</b>	
PJ n°123 à 125	Non concerné
<b>Volet 11 – Autorisation infrastructures terrestres linéaire de transport</b>	
PJ n°126 à 130	Non concerné
<b>Volet 12 – Autorisation de porter atteinte aux allées d'arbres et alignement d'arbres bordant les voies ouvertes à la circulation publique</b>	
PJ n°131 à 138	Non concerné